



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles

Département Urbanisme

Section Autorisations

Madame Vanessa Mosquera

Directrice

Boulevard Anspach, 6

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 16/11/2022

N/Réf. : BXL22875_699_PU

Gest. : AH

V/Réf. : C/40/202

Corr: R. Masoom / C. Numit

NOVA : 04/XFD/1830664

BRUXELLES. Rue des Chapeliers, 5-7

(= zone de protection des maisons de la Grand-Place / Inventaire / zone tampon Unesco)

PERMIS D'URBANISME : modifier la destination du rez-de-chaussée d'un logement avec magasin attenant en commerce de type HORECA, impliquant la couverture de la cour et l'installation d'une hotte débouchant en intérieur d'îlot, aménager les combles au 3ème étage en un logement avec suppression de la mezzanine et construction d'une terrasse intérieure, apporter des transformations structurelles intérieures, modifier l'aspect architectural de la façade avant et mettre à l'alignement la devanture commerciale et l'entrée des logements (mise en conformité)

Avis de la CRMS



États successifs de la façade à rue (documents joints à la demande)

Localisation du projet © Brugis

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 18/10/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 09/11/2022, concernant la demande sous rubrique.

Les transformations qui ont été effectuées en façade n'ont pas d'incidences patrimoniales négatives sur les perspectives vers et depuis le patrimoine classé situé à proximité directe et n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial.

Au regard de l'intérêt intrinsèque du bien, la CRMS recommande cependant de traiter les menuiseries aux étages dans une teinte claire conformément à sa typologie néoclassique.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ;
masoom.roulin@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ;
crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; urb.pu-sv@brucity.be